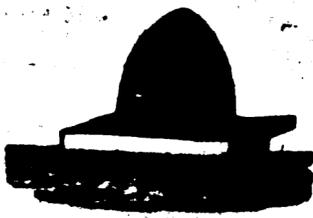


L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 246.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 2 AOUT, 1828.

Vol. I.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un AN, payable par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou les correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de \$10 à \$20, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiraudan. A la paroisse St.-Jean-Baptiste, chez le juge Thiéreau Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

VOYAGES AMÉRIQUES.

POUR NORFOLK ET RICHMOND, Le brick WILLIAM & HENRY, capitaine... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de Conti au 8 mai.

BOWERS, OSBORN & BOWERS

POUR BOSTON, Le brick MOBILE, capitaine Lear, ayant presque toute sa cargaison engagée... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de Conti au 8 mai.

J. W. ZACPARIE & Co.

POUR WESTON, Le brick à voile, doublé et chevillé en cuivre MEXICO, capt. Patterson, ayant les deux tiers de sa charge engagée, et par conséquent... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de Conti au 8 mai.

COCKAYNE & WATTS, No. 56 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL, Le superbe navire GEORGE CLIN, capitaine Rawson, partira sous pavillon... Pour passage seulement, s'adresser à bord au capitaine, ou à R. G. L. DE PRYSTER, 75, rue du Canal.

POUR LIVERPOOL, La barque UNITY, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement... Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à Ter mai.

JOHN A. MERLE & Co.

POUR NEW-YORK, La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit : Le navire KENTUCKY, cap. Rathbone.

Le navire TALMA, capt. Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires. L'époque de leur départ de New-York, est fixé au 1er et 15 de chaque mois. 23 oct. Foster & Hutton.

SANGSUES à 50 cents. VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre. Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir : Flexir végétal de Dr. Guilhé 5 livres suif de quinine, Bandages herniaires, sondes, Brosses et canules en gomme élastique, Boîtes à l'usage des pharmaciens, Boîtes en cartons assorties, Bouteilles de sultans pour adoucir la peau, Bouteilles pour la toilette, Pastilles de séraï pour parfumer les appartements, Baume de copahée inodore, Mout. Japonais &c. &c. 18 avril.

Chapeaux Blancs, de castor. NICOLAS & KEELER ont reçu par le navire Palma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York. 24 avril.

For Sale by the Subscriber—200 S. Louis Doublets. THEOD. SECOND, 85, Toulouse street.

SUCRE.—Les sous-saignés ont à vendre, 100 hottes de sucre première qualité sur une habitation à la Nouvelle-Orléans. S'adresser à 1er mai. JOHN HAGAN & Co.

SUCRE.—69 boucauds beau sucre des Attakapas, à vendre par Gordon, Forrestal & Co. No. 25, rue Toulouse. 4 juil.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Bateaux Rouges, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOBA, capitaine J. B. Colby, étant d'une marche supérieure, sera désormais comme paquebot et régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nouvelle-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. HAGAN & Co. 23 juin.

POUR BAYOU SARAH, BATEAU ROUGE, Plaqueuses et lieux intermédiaires. Le beau Bateau à Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux emménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES ARMOR. 19 Déc.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPER, Et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. MILLAUDON. 17 Déc.

POUR NATCHEZ, Et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira devant tous les 10 et 20 de chaque mois, et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 Déc.

POUR LE BAYOU SARAH, La Fosse-Rivière, Baton-Rouge, Plaqueuses, et les autres débarquements. Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jendis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à Joseph T. Bauduc. 8 juil.

Le Sieur VALENTIN & Co. Coiffeur de Paris, à l'honneur d'informer le public de cette ville et particulièrement les Dames qu'il vient de succéder à M. Gauthier, dans l'établissement fondé par ce dernier rue de Chartres No. 182. Il continuera comme par le passé à confectionner toute espèce de postiches suivant le goût, et il ose espérer que ceux qui voudront bien l'honneur de leur confiance n'auront qu'à s'en féliciter. On trouve chez lui un assortiment complet de parfumerie fine et fleurs &c. &c. 3 juin.

J. MAIGNAN & FAURIE, Faubourg Marigny, sur la Levée.

ONT l'honneur de prévenir Messrs. les habitants et tous les propriétaires de bateaux à vapeur, moulins et machines à vapeur ou autres quelconques, qu'à dater du 1er Juin courant, ils exécutent tous les ouvrages de fonte de fer, aux prix les plus raisonnables et avec la plus grande exactitude. Ils se transporteront partout où on aura besoin d'eux, également pour tout ce qui concerne leur état de Fondeurs de métaux, Forgerons, Tourneurs et faiseurs de modèles. Ils ont espéré que leur exactitude connue et leur grande expérience dans ces sortes d'ouvrages leur continueront la confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter. Ils ont toujours chez eux un dépôt de charbon de bois et de terre à vendre. 12 Juin—3.

SAVON.—185 demi-caisses Savon, en débardement de la goëlette Octavia, et à vendre par ISAAC D. VOSE, No. 58, rue Bienville. 3 juil.

E. DEBERGUE, PREVIENT ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN de CHAPEAUX, de toutes les qualités, qu'il vient de recevoir du Nord et des belles Manufactures de New-York. Ayant été à même de connaître les meilleures fabriques des États-Unis, il ne saurait offrir que des articles de première qualité, en s'adressant à lui on aura en détail, à un prix modéré que n'importe quel magasin en ville. Son magasin est rue St.-Pierre, entre Chartres et Levée ; au domicile qu'occupait Mr. J. G. Broche, No. 23. 7 mars.

FABRICA de Sombreros fines de primera calidad, y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de Sa. Pedro, Plaza de Armas No. 23. 10 abril.

Pensionnat pour les jeunes Demoiselles. L'ÉTABLISSEMENT de Mlle. Evershd est maintenant fixé à cette maison commode et agréable ; rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Église Episcopale. Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement. Les langues Française, Anglaise et Italienne ; L'écriture ; Grammaire ; Arithmétique ; Géographie, avec des cartes et des globes, Histoire ancienne et moderne ; La Mythologie ; Les belles Lettres ; Le dessin ; La danse ; la musique vocale et instrumentale. Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées, et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales. Madame Evershd pénètre des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements ; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie. N. B. Comme ci-devant, Madame Evershd donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Avril.

HARDES, &c. Le sous-saigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barils verduge, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par Dec 18. Wm. FROST, Jr.

SOIXANTE caisses Vin de Champaïgne ter. qualité en débarquement du maire Crescent venant du Havre—à vendre par J. LEBLANC. Rue Royale.

Propriété à vendre à l'amiable. Le Jardin d'agrément et ses dépendances, au faubourg de La Course, donnant sur les trois rues, du Tchoupitoulas, des Orangiers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel. Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er. Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enchère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er. Octobre suivant. Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur. Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle.-Orléans. 7 juil.

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat. Le sous-saigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux qui cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours rue de la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, au magasin de Jackson, No. 21, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1825 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826. Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signées par moi. Il a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'amende est de \$50 à 100. Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveler, sous les peines énoncées ci-dessus. 6 mai. LOUIS ALLEY, fermier.

AVIS.—M. Moreau Lislet et Pierre Soufflet ont fait une société pour l'exercice de leur profession. Leur étude est rue St. Louis, au premier étage de la maison occupée par l'ancien de Mr. Boyd, vis-à-vis le bureau des hypothèques. 20 mai—3.

WANTED, A PERSON well recommended, as an Apprentice in a Druggist and Apothecary Apply at this office. April 22

College Louisianais. Les développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessitant un changement de domicile, Mr. CUVELLIER a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local qui vient d'être construit par FRASCATI, situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve. Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant. 1°. La salubrité du lieu considéré par des juges compétens comme placé hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaine saison, exercent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans. 2°. La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente. 3°. Le besoin urgent d'édiices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre régulier et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques. 4°. La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permette d'adjoindre aux jeunes élèves des élèves plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges. Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il le soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estimera heureux si ces motifs obtiennent leur approbation ; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne saisissant pas cette occasion de leur offrir ses remerciemens. M. Guillet, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Ailou d'Hénécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à MM. Rouffignac, Pilié et d'autres citoyens respectables de cette ville. Considérant qu'il est de faire observer à des personnes que le ministère est déjà formé, et qu'il est dans une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il sera désormais impossible d'admettre au nombre de ses élèves des jeunes gens au-dessus de l'âge de quatorze ans. Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser au chef de l'établissement. 26 mars.

DEPOT DU VÉRITABLE REMÈDE DE LE ROY TENU PAR A. MICHOUD. L'ANCIEN DÉPOT de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, sur marchandises en face de la Halle ; au coin des rues de la Levée et Madison. Prix avec les instructions, purgatif \$175, vermitif \$1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à \$1 le volume. Ant. Michoud tient également un Dépôt d'ARTICHAUX du Dr. Guillet de Paris. Prix \$1 75 la bouteille avec le livre. Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquillerie, armes, marbres, verroteries, faïences, cordes à linge, huile bouchons fins, vin &c. &c. &c. ON Y DÉTAILLE 12 livres de beau Sucre pour \$1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre. 6 mars.

DEMANDE—On désire trouver à louer une négresse ; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues. 10 décembre—f.

GRAISSE & WHISKEY.—159 boîtes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON 24 nov.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York. 50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux. Et d'arrivages intérieurs. 370 sacs Café de la Havane. 30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux. 100 sacs de 1000 bouchons fins. 40 caisses Huile de Vitriol de deux damejeannes chaque. 100 barils Vinaigre de cidre fort. 500 sacs Sel de Liverpool. 24 barils Plomb de chasse paenté 200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile. 40 barils Sucre en pain. 40 caisses Tabac à chiquer de Caven, dish. Grila pour bateaux à vapeur, Gharètes et Roues, Drays et Brouets À vendre par SAMUEL P. MORGAN. 15 janv.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confiture en boîtes communes et dorées ; 4 do. roses blanc ; à vendre par A. HODGE, Jr. Dec 18.

SUGAR.—100 hds. very prime sugar, landing his morning, for sale by March PTFMS & MILLARD.

GRANDE EXPOSITION Encouragée St. Anne et Condé près la Place d'Armes.

D'UN CHEVAL DE BOIS. Objet extraordinaire de mécanique. Ce cheval que l'on a vu sortir des gammes du dernier incendie, avec tant de rapidité fait toutes les manoeuvres que l'on peut désirer, et parcourt aisément quinze lieues par jour, une dalle et un cavalier peuvent s'y placer commodément. LA FEMME INVISIBLE. Appareil mécanique qui surprendra agréablement le public. MIROIRS ANNAMORPHOSES. Ces miroirs forcent à rire les personnes qui y sont le moins disposées. COSMORAMA. Ces jolies vues représentent les principales villes et édifices des quatre parties du monde. MARIONNETTES. Une scène de Marionnettes à 7 heures et demie et une à dix heures. La proximité de la ville qui entoure le Place d'Armes, procure beaucoup de fraîcheur à la salle, qui est très-aérée, et fait qu'on y respire un air fort agréable. En attendant les Trompe-l'œil ou les Plaines de Jecho. Et diverses autres curiosités, l'exposition du Cosmorama changera régulièrement deux fois par semaine—Les portes sont ouvertes tous les jours, de 7 heures et demie à dix heures du soir. Prix d'entrée, 4 escalins, enfans moitié prix. Commencement pour le mois cinq piastres. 8 juil.

CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS FUNIGATOIRES. M. RENOU, Docteur en Médecine, à l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encolure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics. 8 Juillet.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'Indes de Queen Toa, 18 do. de dites Canotiers et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Balboa, et à vendre par 19 Dec CURELL, LESASSUER & KESSELY.

L. F. SOUSSIGNE vient de recevoir par le navire Martha, venant du Havre, 6 livres Sulfate de Quinine, 4 onces. Acétate de Morphine, 13 douzaines Bandages herniaires assortis, 50 Seringues à pompe, 10 douzaines Peaux d'agneaux mousselines, 12 do. Boules de Mars, 75 do. Flacons à l'émeri de 8 à 1 once. 250 grandes et demi-bouteilles de l'Élixir tanique anti-glaireux, du Dr. Guilhé. Et par le navire Zélie, de Bordeaux : La Poudre et la Liqueur Végétales de Bausset, combinées dans leur emploi, approuvées par la commission chargée d'en faire l'examen, et nommée à ce effet par son excellence le ministre de l'Intérieur, pour la conservation des dents, la fraîcheur et la propreté de la bouche, ainsi qu'un assortiment de brosses à dents de meilleure qualité. 24 avril M. JAMBU.

ARRIVE' par la Rouliane, venant de Bordeaux, et à vendre par le sous-saigné : Fromage de Hollande, dit tête de mort Fromage de Gruyère de la Suisse. Pruneaux de Tours en boîtes de dix livres, Figues de Marseille, Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c. 8 mai. F. BERTOULIN.

DEMANDE d'emploi.—Une personne arrivant d'Italie, parlant plusieurs langues, et sachant l'Anglais et le Français, désire se placer comme commis. On voudrait de bonnes recommandations. S'adresser bureau de l'Abille 6 mai.

COUR DE PANOÛSE pour le sile et la paroisse d'Orléans, le 2 Juin 1828.—Présent honorable James Piro—Elizabeth Lubi contre P. B. Lalande, son mari—Il est ordonné et décrété par la Cour que le pétitionnaire Elizabeth Aubé, épouse de Pierre Benoît Lalande, défendeur dans cette affaire, soit séparée de corps et de biens d'avec son dit mari ; qu'il lui restera la possession et la propriété exclusive des enfans, terrain, maison et meubles par elle apportés en mariage, tels qu'ils sont mentionnés dans le contrat de mariage et tel qu'il est appert en tant qu'ils sont encore existants, par l'exécution de l'ordre rendu par la Cour à l'instigation du procès prescrite par un inventaire, et défendant toute disposition des dits biens par ledit mari, qui en outre est condamné aux frais—Nouvelle-Orléans 16 Juin 1828. J. PITOT, Juge 23 juin—3f. Thos. S. KENNEDY, Greffier

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les sous-saignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficalbe. 11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS. Vu la diminution des droits sur les Vins, les sous-saignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de \$36 à \$33, et le Vin blanc de Grave à \$25 la demi-barrique. 30 juin. Ch. JOURDAN & Co.